



Abomey-Calavi, le 23/02/2024

COMMUNIQUE RADIODIFFUSÉ ET TÉLÉVISÉ

(A diffuser deux fois par jour)

N° 107 /MJL/DGA/AC/SA

L'École de Formation des Professions Judiciaires (EFPJ) informe les candidats ayant déposé leurs dossiers pour le cycle préparatoire de l'accès à l'École que les résultats de l'étude des dossiers sont disponibles et peuvent être consultés sur le site **efpj.bj**. Les personnes retenues sont invitées à procéder, **au plus tard le 15 mars 2024**, au paiement des frais de formation qui s'élèvent à *cent cinquante-sept mille cinq cents (157.500) FCFA*, pour la formation au concours des auditeurs de justice et à *cent trente-cinq mille (135.000) FCFA*, pour la formation au concours des élèves greffiers. Le paiement des frais se fera en intégralité au Trésor public, sur le **compte n° BJ 660 01001 000001043512 40**.

La confirmation de l'inscription se fera par chaque candidat, uniquement en ligne, via le lien : <https://forms.gle/qQtKegkTpJuxSVju6>



Bernadette HOUNDEKANDJI CODJOVI